

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son deuxième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 7 décembre 2006, à 16 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

### Question à l'étude :

Le projet de loi 215 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention du viol par une connaissance)/The Liquor Control Amendment Act (Helping to Prevent Date Rape)*

### Composition du Comité :

Le Comité a élu :

- M. CUMMINGS;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. JENNISSEN;
- M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI;
- M. NEVAKSHONOFF (vice-président);
- M. REID (président);
- M. SALE;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SMITH;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

### Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N<sup>o</sup> 215) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention du viol par une connaissance)/The Liquor Control Amendment Act (Helping to Prevent Date Rape)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. Daryl REID

Le 7 décembre 2006